



Auditions TMP : One TV Plus garantit 100 % de contenus créés exclusivement pour le mobile

La chaîne One TV Plus (présentée par la société Mobibase), était auditionnée hier par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) dans le cadre de sa candidature à l'attribution d'une fréquence sur la télévision mobile personnelle (TMP). La chaîne compte se baser sur son "expérience pratique et analytique de la télévision mobile", acquise depuis deux ans, avec le lancement par Mobibase de ses premiers contenus vidéos pour mobiles, et concrétisé par le bouquet de chaînes pour les téléphones 3G One TV (cf. "CP" du 5 octobre 2007). Ce bouquet de 22 chaînes a généré "500 000 sessions TV depuis le début de l'année, avec une moyenne de 10 à 15 sessions de 4 minutes par individus et par mois", selon M. Vincent ROGER, directeur général de Mobibase. 75 % des adeptes ont moins de 35 ans, et 50 % ont moins de 25 ans. Il s'agit donc pour One TV Plus d'avoir "le souci constant d'un public jeune et lié à la diversité", a indiqué M. ROGER.

Si l'expérience du bouquet One TV est "fondamentale", la chaîne One TV Plus sera différente, avec seulement 10 % des contenus issus des chaînes du bouquet, selon Mme Stella HEREAU, directrice des programmes. "One TV Plus sera une chaîne généraliste s'adressant aux jeunes de 15 à 35 ans avec des programmes courts", a indiqué M. ROGER. 64 émissions sont prévues, issues pour beaucoup de partenariats variés : avec l'AFP pour les flashes d'information, le magazine "Technikart", le groupe CNet pour l'actualité des jeux vidéos, ou encore la société Mediatoon. "Un effort particulier est fait sur la production", a souligné M. ROGER, qui précise que Mobibase travaille avec "plus de 500 producteurs et ayants droit sur le mobile", et dispose de "plus de 20 000 programmes vidéos". "Nous pouvons garantir au CSA et au monde de la production que 100 % de nos contenus seront en droits gérés pour les mobiles", a ajouté M. ROGER. Mobibase a par ailleurs annoncé le lancement d'une aide à l'écriture de scénario pour formats courts, qui sera doté de 50 000 euros par an.

Créé en 2002 par M. Vincent ROGER et Laurent SARVER, Mobibase a levé en 2006 2,4 millions d'euros auprès du fonds Banexi Venture Partners (BNP Paribas). Le fonds a la possibilité d'augmenter sa mise jusqu'à 11 millions d'euros, a précisé son représentant Philippe HERBERT. Soulignant que Mobibase, avant l'arrivée de son fonds, avait su atteindre 3 millions d'euros de chiffre d'affaires et être profitable, M. HERBERT s'est dit prêt à réitérer son soutien à la société pour la TMP. One TV Plus mise sur un modèle gratuit, avec des revenus issus de la publicité et des services interactifs. La chaîne se veut très ambitieuse sur la couverture du réseau, estimant que la TMP pourrait couvrir les agglomérations de 1500 à 2000 habitants, et table sur 13 millions d'utilisateurs d'ici 2012. Mobibase est en outre prêt à dépenser les 500 000 euros supplémentaires par an et par chaîne pour couvrir les 14 lignes du métro parisien en TMP, a indiqué M. ROGER.